

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 24 novembre 2020

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Bilan 2019 de l'application de la loi du pays de protection, promotion et soutien de l'emploi local

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le bilan annuel 2019 de l'application de la loi du pays n° 2016-17 du 19 décembre 2016 relative à la protection, à la promotion et au soutien de l'emploi local pour l'accès aux fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie.

62 concours réservés et externes (1^{er} concours et 2nd concours) ont été organisés en 2019 en vue de pourvoir 220 postes.

Sur les 220 postes ouverts, 169 étaient destinés aux 1^{ers} concours réservés aux citoyens ou résidents, soit 77 % du nombre total de postes ouverts.

Au final, sur 174 candidats admis à ces concours, 127 l'ont été au titre des 1^{ers} concours.

Sur les 47 candidats admis aux 2^{nds} concours, 35 étaient citoyens ou justifiaient de la durée de résidence, soit 74,5 %.

Au total, ce sont donc 162 candidats citoyens ou justifiant de la durée de résidence (sur les 220 postes ouverts) qui ont été admis, soit 93,1 %. Sur ces 162 lauréats, 141 sont citoyens, soit 87 % contre 65 % en 2018.

À noter que, bien que la loi prévoit un report entre les deux concours, cette option n'a pas été utilisée en 2019.

* *
*